

Tunis le 16 février 2023,

## **Arrestations arbitraires et campagnes haineuses à l'encontre des personnes migrantes d'origine subsaharienne en Tunisie**

"L'Afrique aux Africains", c'est ce qu'a déclaré le président Kais Saïed lors de son discours au sommet Europe-Afrique à Bruxelles le 17 février 2022. Cependant, les derniers événements survenus en Tunisie vont à l'encontre de la déclaration du président Kais Saïed, au vu de la campagne lancée par l'appareil sécuritaire intitulée "Renforcement du tissu sécuritaire et réduction du phénomène du séjour irrégulier en Tunisie", qui se traduit depuis quelques jours par des vagues d'arrestations massives.

Ces derniers jours, plus de 300 migrants ont été arrêtés, placés en garde à vue et déférés devant la justice. Ils ont été arrêtés à la suite d'un contrôle d'identité « au faciès » ou même à la suite de leur présence devant les tribunaux en soutien à leurs proches.

Parallèlement, l'État tunisien fait la sourde oreille sur la montée du discours haineux et raciste sur les réseaux sociaux et dans certains médias et qui visent spécifiquement les personnes migrant.e.s originaires d'Afrique subsaharienne, ; ce discours haineux et raciste est même porté par certains partis politiques, qui mènent des actions de propagandes sur le terrain facilitées par les autorités régionales.

Aujourd'hui, selon la dernière [étude de l'Institut National de Statistique](#), datant de 2021, le nombre de migrant.e.s originaires de l'Afrique subsaharienne en Tunisie serait de 21 466, incluant les étudiant.e.s. Ces chiffres démentent les discours racistes discriminatoires fondés sur l'amplification et l'approche sécuritaire du traitement des questions migratoires en Tunisie.

Des violations des droits humains sont signalées quotidiennement, allant du traitement inhumain et dégradant, la détention arbitraire aux frontières sous la menace d'armes, à la confiscation des téléphones, à la privation d'accès aux soins médicaux.

Le problème du statut administratif des [migrant.es](#) subsaharien.nes présente un défi humanitaire qui nécessite une réponse respectueuse des droits et intégrant les personnes marginalisées, plutôt que des approches sécuritaires répressives.

Dans ce sens, les agissements des autorités tunisiennes vont à l'encontre de leurs obligations en vertu de la Convention de Genève de 1951 relative aux réfugiés, que la Tunisie a ratifiée en 1957, ainsi que de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Les politiques européennes d'externalisation des frontières ont contribué depuis des années à transformer la Tunisie en un acteur clé dans la surveillance des routes migratoires en Méditerranée, notamment l'interception des bateaux de migrants en dehors des eaux territoriales et leur transfert en Tunisie. Les politiques discriminatoires et restrictives en Algérie contribuent également à pousser les migrants à fuir vers la Tunisie. Ces politiques approfondissent la tragédie humaine des migrants dans une Tunisie en crise politique et socio-économique.

**Les organisations et associations signataires :**

- Condamnent fermement les arrestations arbitraires visant les personnes migrantes d'Afrique subsaharienne.
- Dénoncent les violations des droits humains dont sont victimes les personnes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne et appellent les autorités tunisiennes à lutter contre les discours de haine, la discrimination et le racisme envers eux, ainsi qu'à intervenir en cas d'urgence pour garantir la dignité et les droits des migrants.
- Appellent le gouvernement tunisien à respecter ses engagements envers la mise en œuvre des accords internationaux relatifs aux droits des travailleurs migrant.e.s et des réfugié.e.s, ainsi que les recommandations de l'examen périodique universel et du Comité des travailleurs migrants.
- Expriment leur profonde inquiétude quant à la marginalisation des groupes les plus vulnérables, en particulier les personnes migrantes en Tunisie, qui souffrent déjà d'exclusion sociale et vivent dans la pauvreté, privés d'un accès à un travail décent et formel, de toute source de revenus, d'une situation administrative aggrave leur souffrance et les oblige, ainsi que leurs familles, à faire face à des défis qui ne peuvent être surmontés que par l'intervention courageuse du gouvernement pour les aider.
- Exigent la protection et la garantie des droits des migrants et le respect de leur dignité, et les autorités tunisiennes doivent mettre fin à l'exploitation à laquelle ils sont confrontés au travail.
- Prendre ces mesures bénéficiera également au marché du travail tunisien, où les migrants représentent une force innovante capable de dynamiser l'économie nationale s'ils sont traités avec des lois et des politiques d'emploi justes et respectueuses des droits de l'homme.
- Renouvellent l'appel au gouvernement tunisien à assumer cette responsabilité historique et à déployer tous les efforts à mettre en œuvre un cadre de régularisation des migrants présents sur le territoire tunisien, répondant aux différents appels de la société civile et éliminant les craintes des organisations nationales et des associations qui les ont exprimées depuis des années concernant l'exploitation et la vulnérabilité des travailleurs non réguliers en Tunisie.
- Soulignent la nécessité de mettre à jour et de développer un cadre légal relatif à l'immigration et à l'asile pour le rendre conforme aux normes internationales, ainsi que de donner la priorité au lancement d'une stratégie nationale d'immigration qui garantisse l'intégration et la protection des droits

**Les organisations signataires :**